Commission
Espaces publics et patrimoines

---

20 février 2021

Présents (12) : Gaillard Cécile, Roy Gille, Bon Paul, Boulnois Anne, Jolly Patrice, Quaireau Remi, Miot Pierre, Huet- Carpentier Jacqueline, Gasquet André, Clément Gérard, Botton Jacky, Velez Jean Michel

Excusés (1) : Simonet Anne

I. Introduction

- Un tour de table est effectué afin que chacun se présente
- Désignation d'Anne Boulnois comme secrétaire de séance
- Présentation du déroulé de la commission extramunicipale

II. Voiries

1. Comprendre la voirie

- Diffusion d'une vidéo pédagogique « La vie d'une route »
- La commune représente 64 kms de voirie avec un budget en 2021 de 100000€

A noter que les voies départementales traversant la commune ne peuvent pas être réparées par la commune mais par les services du département.

2. Présentation du budget de la part Curative

- Travaux de réparation :
  Boucher les trous par la méthode PATA - budget prévisionnel 30 000€
  Les agents de la ville vont passer sur la totalité des voiries afin de boucher les trous, par la suite une entreprise interviendra pour appliquer l'enduit d'étanchéité - durée de 3 à 5 jours (avec une météo clémente)
- Présentation de la carte avec les voies à réparer

3. Présentation du budget de la part Préventive

- Présentation d'un tableau représentant des estimations pour la réfection de certaines voiries, dans leurs intégralités
  EC= enrobés à chaud (couteux mais durable dans le temps)
  ECF= enrobés coulés à froid (plus abordable mais il faut du volume)

L'un et l'autre avec ou sans profilage de la voirie (surcoût dès lors qu'il y a du profilage)

- Pour avoir des voies en bon état, il faut favoriser le drainage des pluies vers les fossés, pour cela le curage est en cours sur l'ensemble du territoire communal par l'agent communal. Il est indiqué qu'il faut prévoir également de faire un dérasement sur les accotements en point bas afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie vers les fossés
- Dans le programme il faut également inclure des trottoirs (exemple rue d'Aunis)

- Cas de la rue Roger Renaud

Une discussion est menée avec SOTOTP et STG pour négocier une participation de leur part - budget estimé à 51 000€, l'enjeu étant d'obtenir une aide tout en conservant l'accès à ces 2 entreprises pour leur activité sur cette voirie communale non adaptée à ce jour à un fort trafic poids lourd.(A savoir 1 à 2 camion par jour pour SOPOTP et minimum 100 pour STG).
Dans le cas d'un refus de leur part une limitation poids-lourds pourrait être envisagée.

4. Question

a. Le parking de la place de l'Europe pourrait-il faire partie des réfections de voiries ?
   Le parking de l'Europe fait partie d'un projet de réaménagement global en concertation avec la région pour les bus, le lycée et collège, car une gare routière est incluse dans ce projet.
b. Signalement d'un problème résiduel sur la route de Bel Air, une partie de la route a déjà été rénovée mais il y a des problèmes d'évacuation d'eau (photo fournie à JMV). Le cas va être étudié pour y remédier
c. Il est indiqué également qu'il existe un ouvrage classé à Soute, qui nécessitera une visite afin de voir l'état. Jean Michel VELEZ et Gérard CLEMENT se mettront en relation avec M. BON

5. Conclusion

La commission délègue le choix des voies à réparer aux adjoints ainsi qu'aux services techniques de la Mairie
Il sera établi un programme sur 3 ans

III. Trottoirs et accotements

1. Entretiens des espaces publics

Présentation du projet pour l'entretien des trottoirs et accotement plus particulièrement le désherbage, en s'appuyant sur la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui interdit l'usage des produits phytosanitaires.

a. Il va être demandé aux habitants (via Pons info) de désherber leur trottoir jusqu'au caniveau, de tailler leur haie coté domaine public ainsi que ne pas laisser les poubelles toute la journée sur le trottoir ou accotement
b. Il sera également rappelé que l'usage des herbicides chimiques sont proscrits
c. Rappel à faire également sur le fait que l'on ne devient pas propriétaire du trottoir du fait qu'on l'entretien (stationnement de véhicule gênant la circulation piétonne etc.)

2. Information Apportée

Une journée de nettoyage est organisée par Haute Saintonge Propre le 20 Mars 2021

3. Conclusion

Un arrêté devra être pris afin de mentionner que, chaque administré devra entretenir son trottoir ou accotement comme exposé ci-dessus.

IV. Enfouissement des réseaux

a. 2021 rue de Cognac- rue Chante Grenouille
b. 2022 les Chevaliers T1 et 2 + rue d'Aquitaine si possible
c. 2023 Goutrolles (étude à venir)

Pourquoi des délais si longs ?
Les démarches administratives entre le SDEER, Orange, et la commune en incluant l'étude durent en moyenne 1 an

V. Questions diverses

1. Les zones protégées peuvent-elles être prioritaires pour des enfouissements de réseaux ?

Oui elles pourraient l'être, cependant il faut également que nous tenions compte de l'état des réseaux, qui eux peuvent être plus urgents.

2. La fibre ?

La fibre est en cours de déploiement sur la commune, une campagne de pose de poteaux va avoir lieu, cependant nous avons demandé à l'entreprise travaillant pour le département de venir nous voir avant de commencer.

Concernant les effacements de réseaux, orange prévoit les adductions nécessaires pour enterrer la fibre.

3. Aménagement des espaces de PAV

On a pu constater que le déploiement des PAV en gros volume ne fonctionnait pas, c'est pourquoi nous avons décidé d'éclater ceux-ci en points plus petits mais plus nombreux en préservant la proximité des administrés.
Une fois ceux-ci mis en place et que la méthode sera acceptée par les Pontois, nous procèderons à la création de plateforme pour ceux qui le nécessitent, ainsi que des claustras également pour ceux qui le nécessitent.

4. Programme de ramassage des poubelles, peut-on faire inverser ?

Nous ne maitrisons pas le ramassage, c'est de la compétence de la CDHS, cependant nous allons faire remonter l'information.

5. Comment est-il possible d'améliorer l'éclairage au rond-point des livres à la sortie de l'autoroute ?

La commune avait demandé au département (gestionnaire de la voirie à cet endroit) de mettre des plots lumineux, ceux-ci ont été refusés.
Nous devons établir un courrier pour d'autre fait, nous allons également l'inclure dedans.

6. Projets proposés
    a. Pensez aux cyclistes du quotidien lors des aménagements.
    b. Aménager des accès entre les villages et PONS
    c. Créer et matérialiser des parkings à vélo (ajout de rampes, panneau de signalisation), travailler sur ce déploiement de parking cyclo.

FIN